

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 30 Janvier 2026

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 24 janvier 2026. Mesdames et Messieurs les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le Vendredi 30 Janvier 2026.

ORDRE DU JOUR :

- I. **APPROBATION DU PV DU 19 DÉCEMBRE 2025**
- II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
- III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
- IV. **RESSOURCES HUMAINES**
- V. **URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**
- VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX**
- VII. **INTERCOMMUNALITE**
- VIII. **MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS**
- IX. **QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES**
- X. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Cathie GUIBERTEAU, Mathieu BOURRIER, Marie NEVEUR, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Stéphane TRIFILETTI, Annick GOUINEAU

Excusés : Francis BORDET (pouvoir à B MOREAU), Laurence PACAUD, Jérôme TISSIDRE

Absents : Olivier BURY, Stéphane BRADAC

Secrétaire de séance : Chantal WALLON-PELLO

I. APPROBATION DU PV DU 19 décembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Subventions aux associations

ASSOCIATIONS LOCALES	2025	2026
AUTOMNE (3ème âge)	486	0
APPE Basket	1773	1808
ACCA (chasse)	854	871
APPMA (pêche)	298	304
BOUCHEES DOUBLES	161	304
BOULETS PORT D'ENVALLOIS	298	304
ECHAPPEE BELLE (Foyer rural)	298	304
LAPIDIALES	358	365
LA RONDE DES PIERREUX	161	304
MOUETTES RIEUSES (Parents d'élèves)	351	358
PICKELBALL	298	304
PISTON EN FETE	161	164

RAQUETTE PORT D'ENVALLOISE	298	304
RUGBY	698	604
SPORT D'ENVAUX	298	304
TRIAL CLUB	298	304
VIV'ENVAUX	298	304
ASSOCIATIONS A BUT HUMANITAIRE		
SOLCAMPO	80	80
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE		
ADMS (école de musique) 80€/enf<18 ans	0	0
ARIDEM (école musique St Savinien) 80€/enf<18 ans	160	160
TOTAL	7627	7450

Le Conseil Municipal propose de reconduire les subventions existantes avec une majoration générale de 2% pour 2026. Il est noté que les critères d'attribution devront être revus par le futur Conseil Municipal.

La subvention pour l'association « l'Automne » est mise en suspens, conditionnée à la décision de sa dissolution ou de la continuation lors de sa prochaine Assemblée Générale.

Toutes les subventions d'un montant supérieur ou égal à 400€ feront l'objet de deux versements distincts répartis dans l'année comptable.

Le versement effectif des subventions est subordonné à la production du bilan financier de l'Assemblée Générale.

Après délibération, le Conseil Municipal, valide les montants et modalités de versement des subventions 2026, à l'unanimité, et en prévention des conflits d'intérêts,

- ARIDEM, Stéphane TRIFILETTI n'a pas participé au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde l'ensemble des subventions mentionnées dans le tableau ci-dessus.

2) Projet d'acquisition des parcelles de M. NOUGÉ

Dans le cadre de la préservation du Tumulus, la commune acquière des parcelles afin d'en pérenniser l'accès.

Monsieur NOUGÉ Claude donne son accord pour échanger ses parcelles ZD164 et ZD167 contre la parcelle communale ZR81. Les frais notariés seront à la charge de la Commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'échange des parcelles selon les modalités ci-dessus.

3) Tarif de de location de la salle du comptoir du tourisme pour la semaine de voile

Les écoles des cantons alentours effectuent régulièrement des stages de voile sur notre Commune. Une salle est régulièrement mise à leur disposition afin que les enfants se changent. La salle du comptoir du tourisme leur sera désormais proposée contre une participation financière de 50 euros la semaine.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce nouveau tarif.

4) Projet des Canotiers pour une activité de location de bateaux avec prestations

Une demande a été formulée par la SARL « les Canotiers » pour l'amarrage à l'année d'un bateau de 17,50 m destiné à une activité commerciale (restauration, hébergement). Le tarif standard est de 1500 €. En raison de l'usage commercial, une majoration est proposée avec une fourchette de

négociation entre 1900 € et 2000 €. Les modalités contractuelles, notamment la prise en charge des consommations, devront être précisées.

Un accord de principe est donné pour la location. Les conditions définitives (tarif final, contrat) seront affinées et présentées pour validation lors du prochain conseil.

III. **QUESTIONS SCOLAIRES**

1) Point sur l'actualité scolaire

Personnel :

Un agent a demandé la reconnaissance d'une maladie professionnelle.

Par ailleurs, une enquête administrative a eu lieu, suite à plusieurs plaintes déposées à l'encontre d'une enseignante. Le tribunal correctionnel de Saintes a été saisi et une audience est prévue le 3 Février.

Harcèlement scolaire : Suite à deux signalements de parents, le dispositif "Phare" va être mis en place pour créer une équipe de vigilance (agents, enseignants, parents) et améliorer la détection et le traitement de ces situations.

Projet natation : Des créneaux ont été trouvés à la piscine de Saint-Savinien. Le budget prévisionnel est de 2000 € (transport et entrées). Une demande de participation financière sera adressée à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge.

Accueil Collectif de Mineurs (ACM) : Un rapport d'évaluation pointe plusieurs dysfonctionnements. La fréquentation a chuté de moitié. Le départ à la retraite de la directrice actuelle et la difficulté à recruter un remplaçant qualifié pour un faible volume d'heures rendent l'avenir de la structure incertain. Une réunion est prévue le 19 février avec les services compétents pour étudier les pistes possibles.

2) Consommation électrique à l'école maternelle

Baisse de 12% à l'école maternelle mais hausse de 4% au bâtiment cantine-école primaire pour la période décembre-janvier.

IV. **RESSOURCES HUMAINES**

1) Situation du personnel technique

Une proposition est étudiée pour l'embauche d'un agent technique, apprécié lors d'un remplacement, à compter du 1^{er} novembre, en prévision du départ à la retraite de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Le plan inclurait une embauche à temps partiel (16h/semaine) dès le 1^{er} avril.

Un autre agent, suite à un déménagement a demandé à regrouper ses heures de travail sur 2,5 jours pour limiter ses déplacements.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur ces deux points.

Les propositions seront formalisées et soumises au vote lors du prochain conseil, après discussion avec les agents concernés.

Concernant la période d'intempérie (neige), les agents sont tenus de prévenir leur employeur s'ils ne peuvent pas se rendre à leur lieu de travail.

Si la Collectivité leur demande de rester à domicile, ils ne doivent pas de compensation en termes de jours de congé, RTT ou récupération des heures.

V. **URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT**

1) Lotissement des Sénéchaux : compte-rendu de chantier

Les travaux avancent. Un point est soulevé concernant la densité des lampadaires. Le principal problème concerne la collecte des ordures ménagères, le sens de circulation actuel obligeant les résidents à déposer leurs conteneurs devant les entrées voisines. Deux solutions sont envisagées :

1. Inverser le sens de collecte, ce qui nécessiterait l'installation de panneaux "sens interdit sauf service OM".
 2. Aménager des espaces dédiés aux conteneurs en modifiant les fosses à végétaux prévues.
- La réflexion se poursuit pour trouver la solution la plus pérenne avant la finalisation des plantations.

2) Projet de plantation d'arbres et arbustes

Le chêne vert et les arbousiers ont été plantés en hommage à Jeannick Guillot.

Il sera nécessaire de remplacer quelques arbres morts dans la haie.

3) Affaire LUDWIG/ZAMIRI : décision de faire appel du jugement

La Commune a gagné en première instance contre une résidente qui contestait une autorisation de travaux. La plaignante a fait appel. Le Conseil devra de nouveau mandater un avocat pour défendre les intérêts de la Commune.

4) Compte-rendu de la réunion avec la société ABEI ENERGIE au sujet d'un projet d'agrivoltaïsme

Compte-rendu de la réunion avec la société Abbey Energy et un agriculteur. Le projet concerne deux parcelles pour un total de 20 hectares.

- Une parcelle près de la départementale présente un fort impact paysager.
- L'autre parcelle, située en zone naturelle, nécessiterait une révision du PLU, que la société se propose de financer.

Le conseil exprime de fortes réticences, soulignant l'impact sur l'environnement, le paysage et le principe de préservation des terres agricoles. La priorité doit être donnée à l'équipement des surfaces déjà artificialisées.

Le dossier et les réserves du Conseil actuel seront transmis au futur Conseil Municipal.

VI. TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Travaux réalisés par les employés du service technique

Nettoyage de voirie, installation de protections à la salle polyvalente, dépose de tuteurs, pose d'un panneau lumineux, enrobé, plantations...

2) Relevé des consommations électriques

Une économie significative est constatée sur l'ensemble des bâtiments communaux pour l'année 2025 (81 032 kWh consommés) par rapport à 2024 (99 990 kWh).

3) Autres projets

Finalisation du hall d'entrée de la salle polyvalente (peinture, sol, bar), réfection des marches de la baignade, et pose d'un panneau stop au calvaire de Saint-Saturnin.

4) Compte-rendu de la visite de l'église par l'architecte des bâtiments de France et par un responsable du SAS le 22 janvier.

Monsieur FOLTRAN, technicien ABF (Architecte des Bâtiments de France) conseille de faire réaliser un diagnostic de la Charpente qui permettrait de connaître son état général et ainsi de définir les priorités d'intervention du SAS lors du remaniement.

Il a proposé l'entreprise BEAUVREY Charpente de Saint Jean d'Angely. C'est cette entreprise qui va intervenir à l'église de Crazannes en juin 2026.

Par la suite, l'ABF pourrait faire réaliser un diagnostic général de l'église permettant ainsi de connaître l'état général du bâtiment et de définir des priorités d'intervention.

S'agissant des subventions, le Département mais aussi la Fondation pour la sauvegarde de l'Art Français qui a pour vocation la protection et la valorisation du patrimoine pourraient être sollicités. Par ailleurs, ils ont constaté une fissure qui va nécessiter la pose de témoins afin d'en suivre l'évolution.

Il faudrait également que lors de son intervention le SAS :

Enlève les végétaux et le lierre qui dégradent les joints entre les pierres,

Inspecte la terrasse au-dessus de l'entrée de l'église car il a été constaté des infiltrations dans le hall.

Concernant les loges et la partie supérieure en bois où se trouve l'harmonium, il a été constaté que les boiseries de la loge de droite en entrant sont cassées et dégradées.

Un avis sera demandé aux agents techniques par rapport à ce qui dans un premier temps pourrait être réparé et consolidé.

Il faut maintenir l'interdiction d'accès à la partie supérieure par un pancartage à réinstaller.

VII. INTERCOMMUNALITE

1) Création du syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional du Marais du Littoral

Le bureau a été constitué. Geay, Romegoux et La Vallée en font partie. Port d'Envaux est commune associée.

2) Compte-rendu de la réunion du 22 janvier du Comité Syndical du Pays de Saintonge Romane

Lors de cette réunion, plusieurs points ont été abordés, à savoir :

Le budget primitif 2026,

Les cotisations annuelles des EPCI (Etablissements Publics à Compétence Intercommunale),

Compte- Epargne Temps,

Modification du niveau de participation financière versée aux agents pour l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque santé.

3) Modification des statuts de Charente-Maritime Développement

Une proposition de mise à jour des statuts de Charente- Maritime développement a été réalisée en partenariat avec le cabinet d'avocat BRG Avocats.

VIII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

ASSOCIATION	EVENEMENT	DATE	COMMENTAIRE
CDC	Vœux du Président	09/01	Salle des Fêtes de St Porchaire
Les Bouchées Doubles	Assemblée Générale	10/01	Association créée en 2021, belle progression pour cette asso avec 26 familles adhérentes, 20 producteurs sont associés à cette démarche. D'autres s'y associent ponctuellement en cours d'année. Le bilan financier est bon, l'association remercie la Mairie et la CDC pour les subventions attribuées qui leur servent à financer la rénovation d'un futur local. Des projets d'animations pour 2026 ont été évoqués avec la re-conduction de la fête du mois de septembre.

Mairie	Vœux	16/01	Une manifestation qui a réuni énormément de convives dans une ambiance très festive.
Ronde des pierreux	Assemblée Générale	18/01	30 adhérents, l'association a organisé cette année 8 sorties découvertes, sortie au clair de lune et leur trail du mois de mars où 120 participants ont répondu présent. L'association fêtera cette année ses 5 ans d'existence, ils sont à la recherche d'une sortie exceptionnelle pour fêter l'évènement. Le bilan financier reste fragile, l'association remercie les deux entités qui leur ont versé les subventions qui ont servi à financer l'achat de matériel et la formation 1er secours pour les chiens.
Mairie	Plantation d'arbres	22/01	Un chêne vert et 3 arbousiers ont été plantés au square de la gare en hommage à Jeannick Guillot
Boulets P E	Assemblée Générale	23/01	Après 5 ans d'existence, l'association se porte bien avec 43 adhérents. Remerciement à la Municipalité pour la subvention accordée qui a servi au remplacement de l'éclairage extérieur
Echappée Belle Buffer Sonores	Repas Karaoké	24/01	Bonne ambiance pour cette deuxième édition de karaoké. Une cinquantaine de personnes ont passé une bonne soirée

2) Manifestations à venir

ORGANISATEUR	EVENEMENT	DATE	COMMENTAIRE
Club Automne	Assemblée Générale	31/01	15h : salle des fêtes
Viv Envaux	Assemblée Générale	06/02	18h30 : salle des réunions
APE	Carnaval	06/02	17h : Place de Grailly, Place des Halles
Basket	Loto	08/02	14h
Trial	Trial motos anciennes	08/02	
Pêche	Assemblée Générale	20/02	19h30 : salle des réunions
Pickleball	Tournoi K 25	21 et 22/02	
Ronde des Pierreux	Canimarche	22/02	9h
Boulets PE	Assemblée Générale	23/02	18h30 : salle des réunions
Echappée belle	Théâtre de la compagnie "TOITUDIKOI"	28/02	20h30 : salle des fêtes "une véritable cure de bien être " de Stéphane ROGET

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

26 janvier 2026 : Point de surveillance : robinet lave-mains, réfectoire cantine scolaire. Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

X. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le vendredi 27 février 2026 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.